

Osiris® Win

Pour bien commencer la protection des céréales

 **BASF**
The Chemical Company

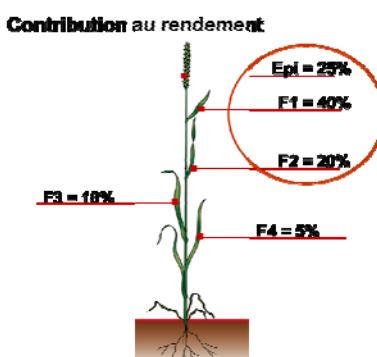
**LA PROTECTION FONGICIDE DOIT EN PRIORITÉ SE RAISONNER AVANT
L'APPARITION DES SYMPTÔMES.**



La septoriose contamine les feuilles supérieures de la céréale par effet «splashing» des gouttes de pluie à partir des feuilles du bas.

- *Il est important d'éviter la mise en place d'un « pied de cuve » sur les feuilles basses.*

F1 & F2 contribuent à 60% du rendement.



- Il convient donc de protéger F1 & F2 pour préserver le rendement.



Les spores de rouille brune sont véhiculées par le vent et proviennent soit de la parcelle, soit d'apports extérieurs.

- Avec la rouille brune, le raisonnement de la protection fongicide doit plus que jamais se faire en préventif.

[Recommendations]

Cette année la septoriose est présente tant en zone intérieure qu'en zone littorale.

Compte tenu du stade actuel des céréales, il convient d'intervenir* au stade dernière feuille étalée avec :

Osiris® Win à 1,5 L/ha

Ceci vous permettra de préserver l'état sanitaire de la céréale contre la septoriose et la rouille brune. Une protection à partir de dernière feuille étalée devra s'envisager selon l'évolution de la maladie*.

Osiris® Win : marque déposée BASF. Autorisation de vente : n° 2090092. Composition : 37,5 g/L d'épicxonazole + 27,5 g/L de metconazole. Formulation : Concentré émulsionnable (EC). Usages et doses autorisés :BLÉS : septoriose, rouilles brune et jaune, fusariose des épis, helminthosporiose : 3L/ha. ORGES : rhynchosporiose, helminthosporiose, rouille noire : 2L/ha. TRICITALE : septoriose, rouilles brune et jaune, fusariose des épis : 3L/ha. SEIGLES : rhynchosporiose, rouille brune : 2L/ha. AVOCINES : rouille

Classement :   

Attention, H317+ peut provoquer une allergie cutanée. H351 : susceptible de provoquer le cancer. H361f : susceptible de nuire à la santé susceptible de causer un lésion (H360) : très toxique pour les organismes aquatiques. H370 : peut nuire aux organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Distancer aux points d'eau. Pour protéger les organismes aquatiques, respectez une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Distancer aux autres non cultivées adiacentes : Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respectez une zone non traitée de 5 mètres en bordure d'une parcelle non cultivée adiacente. Norme maximum d'application : 25 litres/ha. Délai avant récolte : 35 jours. Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures après traitement.

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Lors de la manipulation des produits, gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque ou de masque avec cartouche filtrante A2 P3, bottes de protection marquage SS ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Avril 2013. Annulé et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur BASF AGRO 0610 023 023 ou à distance via le numéro de document 825CEFE041261UD.

**Retrouvez plus d'informations sur le site :
www.agro-bASF.fr**



Contacter utiles	
Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro
Une question de santé	MBA
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro
Collecte des	ADVAN OR
	On l'Agro 0 800 01 36 33 ou www.bASF-agro.fr
	Phytosud 0 800 867 867 www.phytosud.fr
	Service Sécurité SM/2H 01 49 64 57 33
	On l'Agro 0 800 12 18 85